



MATELAS AU SOL...ET ÇA CONTINUE !!!

Dans un tract récent, le syndicat Force Ouvrière justice alertait à juste titre concernant le taux de surpopulation carcérale (178 %) et sur le fait qu'il y a encore et toujours des matelas au sol au Centre pénitentiaire de Meaux.

Des mesures temporaires ont été mises en place, mais nous sommes forcés de constater que les moyens n'ont pas été mis afin de stopper l'hémorragie. En effet, la charge de travail des agents augmente, la sécurité des personnels est menacée par les refus de réintégrer en cellule par ces personnes détenues se multiplient et nous amène à gérer des situations conflictuelles qui peuvent être évitées. Les agressions sur personnels se multiplient depuis quelques jours. On arrive au point où l'on devra, de plus en plus, écarter la sanction disciplinaire de certains détenus pour les remplacer par d'autres auteurs de troubles. En somme, on devra classer les agressions, alors qu'agresser le personnel c'est déjà le pire...

La surpopulation carcérale, devient donc un danger pour nous et laisse penser à la population pénale qu'ils peuvent continuer à multiplier les incivilités et manquements au règlement intérieur sur l'établissement en pouvant échapper un certain temps à leur sanction disciplinaire.

Pire encore, les mêmes magistrats qui placent eux-mêmes, ces détenus au CP de Meaux, condamne l'établissement par la suite, pour conditions indignes de détention.

À ce jour, avec le CP Paris la Santé, nous sommes un des seuls établissements franciliens à avoir beaucoup de matelas au sol. Jusqu'à quand cette situation catastrophique va-t-elle durer ? Doit-on attendre que le pire arrive afin d'avoir une réaction de la part de la direction locale, la direction interrégionale où même de l'administration centrale ?!

Et pour couronner le tout, en guise de cerise sur le gâteau, alors qu'on se plaint déjà du manque d'effectif, on a un agent qui est retiré des affectés au CP de Meaux, alors qu'il était pourtant tant attendu pour renforcer les troupes...

Le Bureau Local FO Justice

Le 15/08/2022

